

CA Y EST... la nouvelle demande de permis est introduite...

EOLE-LIEN avait obtenu un permis pour construire son éolienne citoyenne en septembre 2016 et le Conseil d'Etat a suspendu notre permis en avril 2017. Pour répondre aux objections du Conseil d'Etat, EOLE-LIEN a introduit une nouvelle demande de permis fin septembre 2017.

Un nouveau permis en mars 2018 ?

Et quand nous aurons un permis libre de tout recours...

... nous serons prêts pour l'étape suivante, la construction de l'éolienne. C'est un fameux investissement, mais EOLE-LIEN progresse bien du côté finances : nous sommes 223 coopérateurs! 50 de plus depuis juillet... et nous avons rassemblé € 276.000 de capital citoyen. Avant le 26 septembre, nos coopérateurs profitaient d'un avantage fiscal, le "tax shelter startup" et vous avez répondu en nombre à la proposition. C'est une marque de confiance dans le projet. **Merci, les coopérateurs!**

RETOUR de nos ACTIONS !

Comme annoncé, Eole-Lien a pu participer, avec le précieux soutien de certains coopérateurs, à deux actions de communication vers le grand public: La brocante de Temploux et le salon Valériane. Grâce au subside "Wallonie-Demain", du nouveau matériel de communication a pu être investi pour donner encore plus de visibilité et de crédibilité à notre coopérative.

PARTICIPEZ au...

Votre avis compte... Plus que 2 jours...

La transition énergétique, dont ce pacte pose les jalons, n'est pas que l'affaire du politique. C'est un processus dans lequel de nombreux acteurs de la société doivent être impliqués.

Pour un changement énergétique stable et durable, il est essentiel que chaque Belge citoyen ait l'opportunité d'y participer activement, non seulement dans la réalisation du pacte énergétique, mais également dans la mise en œuvre des mesures politiques concrètes : entreprises énergétiques, organisations des employeurs et des salariés, secteurs de l'automobile et du bâtiment, organisations environnementales, secteur technologique, organisations des consommateurs, institutions financières, citoyens... tous peuvent contribuer à permettre cette transition.

Apportez votre pierre à l'édifice en remplissant, **d'ici le 5 novembre**, le questionnaire en ligne.

Je réponds au questionnaire

COCITER, j'adhère...

" Connaissez-vous l'histoire de cet artisan boulanger qui utilise une belle farine à base de céréales saines, bio et de culture locale ? Il propose aux villageois un pain de grande qualité et pas plus cher que les autres. Mais voilà, après journée, notre artisan, pour sa consommation personnelle, va acheter son pain dans une grande surface en ville, un pain d'origine douteuse... Etrange, non ?

Evidemment, ce boulanger n'existe pas. C'est une histoire. Mais n'est-ce pas aussi l'histoire des coopérateurs qui, avec leurs coopératives, produisent ensemble une électricité 100% propre et locale mais qui, pour leur consommation personnelle, continuent à acheter leur électricité à une multinationale ? Etrange, non ?

Aujourd'hui, grâce à COCITER (le Comptoir citoyen des Energies renouvelables), vous pouvez consommer l'électricité produite par les coopératives. **Une électricité 100% verte, locale et citoyenne.** EOLE-LIEN est co-proprétaire de COCITER. C'est pourquoi, vous bénéficiez du « tarif coopérateurs » qui vous est réservé.

Saviez-vous que COCITER a obtenu la note maximale de 20/20 et 4 soleils dans [le classement des fournisseurs d'électricité](#) établi par Greenpeace ? De plus COCITER est un fournisseur « à taille humaine », proche de vous, et que vous pouvez facilement contacter.

Changer de fournisseur est simple et rapide. Vous pouvez le faire à tout moment

sans frais. COCITER s'occupera de résilier votre ancien contrat. Même si vous disposez de panneaux photovoltaïques, votre adhésion à COCITER est importante : vous paierez votre abonnement forfaitaire annuel à COCITER ce qui lui permettra de couvrir ses frais.

N'attendez plus ! Consommez l'électricité que vous produisez avec les autres coopérateurs. Participez au circuit court de l'électricité citoyenne et donnez un sens à votre courant !

Si vous voulez un coup de main, des coopérateurs d'EOLE-LIEN qui sont passés chez Cociter peuvent vous aider : Eric Hinyot, ehi@high-sea.eu, 0474 87 73 69.

[Plus d'infos](#)

Pour nous joindre...

***Vous pouvez nous joindre par téléphone
le mardi et le jeudi de 18h à 20h !
N'hésitez pas...***

0486 829490

info@eole-lien.be

ou

<http://www.eole-lien.be>

ou

suivez quelques-unes de nos actualités sur notre

[page Facebook](#)

Eole-Lien est membre de Rescoop Wallonie

<http://www.rescoop-wallonie.be/>